

Communiqué de presse

A Dunkerque, le mercredi 12 janvier 2022

Pour garantir la protection de tous, la CPAM des Flandres accueille sur rendez-vous uniquement

Afin d'assurer la protection de tous, la CPAM fait évoluer ses accueils exclusivement sur rendez-vous, dans des conditions de sécurité sanitaire renforcées pour ses publics et ses collaborateurs.

Agir ensemble, protéger chacun : face à la progression de l'épidémie, les accueils de la CPAM des Flandres sont désormais assurés **exclusivement sur rendez-vous**.

Seuls les accueils des sites de Dunkerque et d'Armentières, accessibles aux jours et horaires habituels, sont concernés par cette mesure, les permanences étant actuellement suspendues sur le territoire.

Pour autant, et parce que la qualité de service reste essentielle, un assuré se présentant sans rendez-vous pourra toujours être accueilli. Il sera alors invité par un conseiller Assurance Maladie à prendre un rendez-vous téléphonique, aux dates et horaires qui lui conviennent, fluidifiant ainsi la relation et le traitement de son dossier.

Comment prendre rendez-vous ?

- En se connectant sur son compte ameli, rubrique agenda sur la page d'accueil ;
- Par téléphone au 36 46 (service gratuit + prix appel – du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30 sans interruption)

Afin de limiter les déplacements, un conseiller Assurance Maladie contactera l'assuré pour préparer avec lui son dossier avant le rendez-vous et évaluer si la demande peut être traitée directement par téléphone.

/\ Important

Pour garantir la sécurité sanitaire des personnels et des assurés, il est demandé aux personnes se déplaçant en accueil de respecter les gestes barrières lors de leur venue en rendez-vous :

- port du masque,
- désinfection des mains,
- distanciation sociale.

Les personnes testées positives, présentant des symptômes du virus ou ayant été en contact avec une personne malade, doivent privilégier le rendez-vous téléphonique.

#AGIRENSEMBLEPROTEGERCHACUN
#FIERSDEPROTEGER

Contact presse de la CPAM des Flandres :

Candice GRAUX - 03 59 67 21 58
Fabrice GUENERON – 03 28 26 38 40
communication.cpam-flandres@assurance-maladie.fr